

**Michèle Aquien**

**LA VERSIFICATION  
APPLIQUÉE  
AUX TEXTES**

**5<sup>e</sup> édition revue et corrigée**

**ARMAND COLIN**

Michèle AQUIEN, est Professeur émérite à l'université de Paris-Est.

**DU même auteur :**

*Saint-John Perse : l'être et le nom*, éditions du Champ Vallon, 1985.

*La Versification*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1990.

*Dictionnaire de poétique*, Hachette, Livre de Poche, 1993.

*Poétique et Psychanalyse. L'autre versant du langage*, Classiques Garnier, 2016 (Corti, 1997).

*L'Érotisme solaire de René Depestre*, L'Harmattan, 2014.

**EN collaboration avec Pierre Chuvin et Guzine Dino :**

*Entre les Murailles et la mer*, Maspero, 1982.

*La Montagne d'en face*, éditions Fata Morgana, 1987.

Conception de maquette intérieure : Atelier Didier Thimonnier

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Nathan, Paris, 1993.

© Armand Colin, 2020 (2007).

Armand Colin est une marque de  
Dunod Éditeur, 11 Rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN : 978-2-200-63102-4

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Sommaire

<b>Introduction</b> . . . . .	5
<b>Alphabet phonétique international</b> . . . . .	7
<b>Les phonèmes et leurs points d'articulation</b> . . . . .	8
<b>I. Vers et décompte des syllabes</b> . . . . .	10
1. La notion de vers. La syllabe . . . . .	10
2. Le caduc . . . . .	13
3. Diérèse et synérèse . . . . .	18
4. L'hiatus . . . . .	22
5. L'identification des vers . . . . .	26
6. Le vers libre . . . . .	29
7. Le verset . . . . .	34
<b>2. La rime</b> . . . . .	40
1. La notion d'homophonie finale . . . . .	40
2. La rime classique . . . . .	43
3. L'assonance et la contre-assonance . . . . .	48
4. L'alternance . . . . .	53
5. La rime approximative . . . . .	57
6. Les jeux avec la rime . . . . .	61

<b>3. Les éléments du rythme</b> . . . . .	67
1. La division du vers par la césure . . . . .	67
2. Les accents, les coupes, les mesures . . . . .	73
3. Concordance et discordance . . . . .	78
4. Rythme et sonorités . . . . .	84
5. Rythme et rhétorique . . . . .	88
6. Rythme et typographie . . . . .	92
<b>4. Formes fixes</b> . . . . .	96
1. La notion de strophe . . . . .	96
2. La strophe et le poème . . . . .	101
3. La <i>terza rima</i> . . . . .	105
4. Triolet, rondeau, rondel . . . . .	107
5. La ballade . . . . .	110
6. Le sonnet . . . . .	113
<b>Conclusion générale</b> . . . . .	118
Glossaire . . . . .	119
Bibliographie . . . . .	121
Index des notions . . . . .	123
Index des auteurs cités . . . . .	125

# Introduction

Lire la poésie n'est pas un acte facile, qu'il s'agisse de l'apprécier ou de l'analyser. C'est que le langage poétique lui-même est un langage à part, qui rassemble les données du langage commun, de la langue écrite et littéraire, mais qui a aussi ses propres règles, ses propres lois, qu'il y obéisse ou qu'il les mette simplement en évidence : ce sont des faits, et le pôle signifiant\*<sup>1</sup> du langage y joue un rôle primordial<sup>2</sup>.

On a beaucoup parlé de poétique pendant des années en étirant le sens au maximum et en considérant la versification comme un parent pauvre et quelque peu suranné, eu égard à l'évolution de la poésie elle-même qui, à l'époque moderne, n'est plus censée respecter ce qu'on appelle la tradition. C'est oublier sans doute un peu vite que la poésie et avec elle les formes poétiques sont marquées par une histoire, une longue histoire, dans laquelle la versification a suivi une évolution incessante.

Depuis les débuts de la poésie en langue française et jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, le vers a été le mode d'expression unique. Des formes de mètres, de rimes, de strophes, de poèmes ont été mises au point, cherchées et travaillées par les poètes pendant toute la période médiévale ; on appelait alors cette science de la poésie la « seconde rhétorique », par opposition à celle qui concernait la prose. Ce travail poétique a été poursuivi dans de nouvelles voies par les poètes de la Renaissance qui avaient affaire aussi à une langue qui s'était transformée. Cette tradition a été enregistrée et codifiée à nouveau à l'époque

---

1. Les mots immédiatement suivis d'un astérisque (\*) sont définis dans le glossaire, en fin de volume.

2. Voir, du même auteur, *Poétique et Psychanalyse. L'autre versant du langage*.

classique, et alors se sont établies les règles qui caractérisent la poésie versifiée des grandes époques classique et romantique.

Les profondes modifications qui ont marqué la poésie et l'expression poétique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et dont Mallarmé a parlé en termes de « crise de vers<sup>1</sup> » ne se sont pas produites de manière soudaine et accidentelle : elles ont été précédées par de progressives variations dans le traitement du vers et dans le statut de la poésie<sup>2</sup> ; de la même façon, il serait très exagéré de prétendre que la poésie a désormais tourné le dos à toute forme versifiée : le vers reste une structure de référence, et si ce n'est le vers, le rythme métrique, la place des homophonies, le souci du nombre et de la typographie, toutes choses qui appartiennent et ont toujours appartenu à la versification. Il est certain en revanche que l'on est passé d'un système qui avait tendance à être clos à une ouverture maximale.

Deux idées sont donc à retenir : d'une part l'analyse d'un poème exige la prise en compte de l'époque où il a été composé, d'autre part l'étude de la poésie, même contemporaine, ne peut se passer d'une connaissance approfondie de la versification. La versification est en effet fondée sur des données qui concernent uniquement et purement le signifiant : phonèmes et éventuellement graphèmes, nombre de syllabes, répartition des accents, autonomie des structures sont le cadre dans lequel elle évolue. La méconnaître, c'est se priver d'une approche enrichissante du poème car l'étude de ce travail poétique effectué sur le signifiant permet d'appréhender un signifié lui-même difficile.

Ces règles et ces usages qui ont évolué de manière constante forment un ensemble finalement complexe. Pour simplifier et illustrer l'apprentissage de la versification de manière progressive, cet ouvrage est présenté sous forme de plans et d'exercices à propos de textes variés, pris dans toutes les époques de la poésie française.

---

1. Voir Mallarmé, *Œuvres complètes*, t. II, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2003, p. 204 sq.

2. Voir Michèle Aquien et Jean-Paul Honoré, *Le Renouveau des formes poétiques au XIX<sup>e</sup> siècle*, Nathan, coll. 128, 1997.

## Alphabet phonétique international

En matière de versification, les transcriptions en phonèmes sont fréquentes et indispensables ; voici un tableau récapitulatif de l'alphabet phonétique international.

### Voyelles orales :

[i]	( <b>n</b> id, ép <b>î</b> tre, naï <b>f</b> , Égypte)
[e]	(né, <b>u</b> ser, <b>m</b> es, <b>n</b> ez, chant <b>a</b> i, a <b>î</b> né)
[ɛ]	(grec, mu <b>e</b> t, pr <b>è</b> s, pr <b>ê</b> t, Noël, la <b>i</b> d, pa <b>î</b> tre, tram <b>w</b> ay, ne <b>i</b> ge, re <b>î</b> tre, pone <b>y</b> )
[a]	(pa <b>t</b> te, fe <b>m</b> me, pa <b>o</b> nn <b>e</b> )
[ɑ]	(pa <b>s</b> , p <b>â</b> te)
[ɔ]	(so <b>t</b> te, Pa <b>u</b> l, minimum)
[o]	(so <b>t</b> , r <b>ô</b> ti, Pa <b>u</b> le, be <b>au</b> )
[u]	(mo <b>u</b> , o <b>ù</b> , go <b>û</b> t)
[y]	( <b>n</b> u, d <b>û</b> , il <b>e</b> ut, qu'il <b>e</b> ût)
[œ]	(be <b>u</b> rr <b>e</b> , b <b>œ</b> uf, œ <b>i</b> l)
[ø]	(pe <b>u</b> )
[ə]	(che <b>v</b> al, maint <b>e</b> nant, le)

### Voyelles nasales :

[ɛ̃]	(p <b>i</b> n, im <b>bu</b> , pa <b>i</b> n, fa <b>i</b> m, ce <b>i</b> nt, exam <b>e</b> n, synth <b>é</b> tique, th <b>ym</b> )
[ɑ̃]	(en <b>f</b> ant, em <b>p</b> run <b>t</b> , am <b>bi</b> tion, fa <b>o</b> n)
[ɔ̃]	(ron <b>d</b> , tom <b>b</b> e, lum <b>b</b> ago)
[œ̃]	(lun <b>d</b> i, parf <b>u</b> m)

### Semi-consonnes :

[j]	(i <b>o</b> de, no <b>y</b> é, trava <b>i</b> l, ca <b>i</b> lle)
[ɲ]	(nu <b>i</b> t)
[w]	(o <b>u</b> i, o <b>u</b> est, vo <b>i</b> sin, bo <b>i</b> te, gro <b>i</b> n)

## Consonnes :

[p]	( <b>p</b> oint, <b>p</b> apa, <b>cap</b> , <b>rapp</b> orter)
[t]	( <b>t</b> as, <b>éta</b> l, <b>datte</b> , <b>thé</b> )
[k]	( <b>car</b> , <b>cor</b> , <b>cure</b> , <b>accro</b> cher, <b>ch</b> œur, <b>ké</b> pi, <b>kh</b> édiva, <b>coq</b> , <b>qui</b> )
[b]	( <b>bul</b> le, <b>tub</b> e, <b>tub</b> , <b>abbé</b> )
[d]	( <b>d</b> ent, <b>bled</b> , <b>redd</b> ition)
[g]	( <b>g</b> az, <b>mag</b> ot, <b>ambigu</b> , <b>igloo</b> , <b>aggr</b> aver, <b>gui</b> )
[f]	( <b>f</b> ou, <b>œuf</b> , <b>affû</b> t, <b>ph</b> are)
[v]	( <b>v</b> alise, <b>w</b> agon)
[s]	( <b>s</b> ein, <b>ess</b> aim, <b>ça</b> , <b>leçon</b> , <b>reçu</b> , <b>cette</b> , <b>citron</b> , <b>ration</b> , <b>dix</b> , <b>quartz</b> )
[z]	( <b>z</b> èbre, <b>g</b> az, <b>ro</b> se)
[ʃ]	( <b>ro</b> che, <b>sch</b> isme)
[ʒ]	( <b>ja</b> une, <b>g</b> el, <b>g</b> ilet)
[l]	( <b>l</b> apin, <b>malin</b> , <b>g</b> ale, <b>g</b> el, <b>ville</b> )
[r]	( <b>r</b> are, <b>partir</b> , <b>terre</b> ur, <b>rh</b> ume)
[m]	( <b>m</b> ère, <b>am</b> er, <b>pomm</b> e)
[n]	( <b>n</b> erf, <b>reine</b> , <b>dolmen</b> , <b>anné</b> e)
[ɲ]	( <b>ag</b> neau)
[ŋ]	( <b>camp</b> ing)

## Les phonèmes et leurs points d'articulation

Tableau des voyelles

	ANTÉRIEURES		POSTÉRIEURES	
	Orales	Nasales	Nasales	Orales
Labialisation	-	+		+
Fermées	[i]			[u]
Mi-fermées	[e]	[y]		[o]
Mi-ouvertes	[ɛ]	[ø]	[ɛ̃]	[ɔ̃]
Ouvertes	[a]	[œ]	[ã]	[ɑ]



Tableau des consonnes

POINT D'ARTICULATION		SOURDES	SONORES		
			Orales	Nasales	
Occlusives	bilabiales		[p]	[b]	[m]
	dentales		[t]	[d]	[n]
	palatale				[ɲ]
	palato-vélaire		[k]	[g]	[ŋ]
Continues	Fricatives	labio-dentales	[f]	[v]	
		alvéolaires	[s]	[z]	
		post-alvéolaires	[ʃ]	[ʒ]	
	Vibrantes (ou liquides)	alvéolaire		[l]	
		dorso-vélaire		[r]	

### Les semi-consonnes :

- [j] est une continue dorso-palatale sonore non labialisée  
 [ɥ] est une continue dorso-palatale sonore labialisée  
 [w] est une continue dorso-vélaire sonore labialisée.

Il est important, pour une analyse des effets de sonorités, de savoir reconnaître la parenté entre des phonèmes, car les phénomènes d'allitération et d'assonance peuvent se faire sur des éléments qui ne sont pas strictement identiques.

# 1

## Vers et décompte des syllabes

### I. La notion de vers. La syllabe

LE POÈTE

Le mal dont j'ai souffert s'est enfui comme un rêve.  
Je n'en puis comparer le lointain souvenir  
Qu'à ces brouillards légers que l'aurore soulève,  
Et qu'avec la rosée on voit s'évanouir.

Alfred de Musset, *La Nuit d'octobre*, 1837.

Ces quatre lignes qui ouvrent *La Nuit d'octobre* sont des **vers**. À quoi reconnaît-on que l'on a affaire à des vers ?

Une première remarque s'impose, et elle est de nature *typographique* : la présentation n'est pas la même que celle de la prose. En effet :

1) les lignes ne sont pas remplies entièrement, même lorsque la phrase n'est pas achevée : les v. 2, 3 et 4 forment une seule phrase ;

2) bien que ces lignes d'écriture ne soient pas toutes de la même longueur, elles ont des limites bien marquées : au début, l'alinéa, la majuscule et l'alignement vertical, à la fin l'espace de blanc qui est laissé de toute façon.

En quelque sorte, chaque vers est traité typographiquement comme s'il constituait à lui seul un paragraphe.

Y a-t-il une *justification formelle* pour régler l'existence des limites qui définissent l'unité de chaque vers ? Il existe en effet, dans la versification française